

INFORMATIONS SUR LA NORME CAN/CSA-A370-14

Ancrages galvanisés à chaud ou en acier inoxydable

CONNECTEURS POUR LA MAÇONNERIE

Article 5.2 Niveau minimal de protection contre la corrosion

La norme des connecteurs pour la maçonnerie de 2014 prévoit trois niveaux de protection contre la corrosion :

- **Le niveau 1** - Les ancrages utilisés devront être fabriqués d'acier au carbone non protégé sans contenir d'aluminium
- **Le niveau 2** - Les ancrages utilisés devront être fabriqués d'acier au carbone galvanisé à chaud après formage
- **Le niveau 3** - Les ancrages utilisés devront être fabriqués d'acier inoxydable. Beaucoup d'exceptions sont prévues mais en général l'on peut affirmer que tout ce qui est installé sur les murs extérieurs devrait être galvanisé à chaud si le bâtiment est moins élevé que 13 mètres.

TABLEAU 5.1
Niveau minimal de protection contre la corrosion des connecteurs pour la maçonnerie

UTILISATION DU CONNECTEUR	MILIEU D'EXPOSITION	TYPE DE CONNECTEUR	NIVEAU MINIMAL
Maçonnerie intérieure	Non soumis à l'humidité	Tous les connecteurs	1
Maçonnerie intérieure	Soumis à l'humidité (+ que 75 %)		2
Maçonnerie extérieure	IAPB plus petit que 2.75	Tous les connecteurs	2
Maçonnerie extérieur plus de 13 mètres au-dessus du niveau du sol	IAPB plus grand que 2.75		3

Si le bâtiment est plus élevé que 13 mètres et que nous sommes dans une région où l'indice annuel des pluies battantes (IAPB) tel qu'établi par environnement Canada est plus élevé que 2.75 (Ce qui est le cas pour Montréal – 3.07) on utilisera de **l'acier inoxydable**.

INDICES ANNUELS DE PLUIE BATTANTE POUR CERTAINES VILLES DU QUÉBEC (IAPB)

Bagotville	2,67	Trois-Rivière	À venir
Baie-Comeau	2,94	Québec	2,67
Mont Joli	3,08	Roberval	2,34
Montréal	3,07	Scherfferville	1,88
Sherbrooke	2,36	Sept-îles	3,11